

Nom commercial : Xylitol-Lösung 50% Schwabe

Numéro de la matière: 336328

Version : 1 / CH

Date de révision: 02.06.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.06.14

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Xylitol-Lösung 50% Schwabe

N° d'article 33632800

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

Étiquetage selon les Directives CE 67/548/CEE et 1999/45/CE

Non soumis à étiquetage, mais il convient de prendre les précautions d'usage pour la manipulation des produits chimiques.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 87-99-0

Caractérisation chimique

Xylitol-Lösung 50% Schwabe

Solution alcoolique

Autres données

Ce mélange ne contient aucune substance présentant un danger pour la santé ou l'environnement au sens de la directive 67/548/CE ou du Règlement (EC) n° 1272/2008, ni aucune substance assignée d'une limite d'exposition professionnelle, classée

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial : Xylitol-Lösung 50% Schwabe

Numéro de la matière: 336328

Version : 1 / CH

Date de révision: 02.06.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.06.14

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer soigneusement à l'eau les surfaces contaminés.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stabilité au stockage**

Stocker à température ambiante.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pa de réquisitions spéciales.

Nom commercial : Xylitol-Lösung 50% Schwabe

Numéro de la matière: 336328

Version : 1 / CH

Date de révision: 02.06.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.06.14

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas nécessaire.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter le contact avec le corp.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié nitrile

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	Liquide, limpide
Couleur	incolore à faiblement jaunâtre
Densité	
Valeur	1.180 à 1.200

Décomposition thermique

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10. Stabilité et réactivité**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter**Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Aucune

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns connus.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Nom commercial : Xylitol-Lösung 50% Schwabe

Numéro de la matière: 336328

Version : 1 / CH

Date de révision: 02.06.14

Replaces Version: - / CH

Date d'impression: 02.06.14

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement.
Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

12. Informations écologiques**12.6. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre ADR/RID**

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

14.5. Dangers pour l'environnement

no

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

15. Informations réglementaires**16. Autres informations****Informations complémentaires**

Relevant changes compared with the previous version of the safety data sheet are marked with: ***
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.